

→ BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Code RNCP : 5832

Durée :

- Formation à temps plein sur 9 mois
- 800 h en centre de formation,
- 420 h en entreprise,
- de septembre à juin.

Lieu :

Envermeu

Modalités pédagogiques :

- Présentiel
- Accompagnement multi modal
- Plateforme Moodle
- Ateliers pratiques
- Visites

Contact secrétariat :

📞 Tél. 02 35 95 97 04

✉ cfppa.fauville@educagri.fr

📍 1333 rue Bernard Thélu

Fauville en Caux

76640 Terres de Caux

🌐 www.naturapole.fr

Travaux Forestiers Spécialité travaux de bûcheronnage

Par Unités Capitalisables

Objectifs de la formation

Le Brevet Professionnel Agricole par Unités Capitalisables est un diplôme de niveau V (ancienne nomenclature) / 3 (nouvelle nomenclature Europe). Il permet à son-sa titulaire d'entrer dans la vie professionnelle en tant bucheron-ne.

Public concerné :

- Demandeur-es d'emploi,
- Salarié-es (statuts CIF, CDD ou CDI, ou contrat de professionnalisation),
- Particuliers,
- Etre sorti du système scolaire depuis plus de 9 mois,
- Ne pas avoir bénéficié d'une formation certifiante financée par la Région Normandie au cours des 12 derniers mois.

Conditions d'admission

- Une année d'activité professionnelle à temps plein quel que soit le domaine
- Avoir un projet professionnel déterminé et des aptitudes pour entrer en formation qualifiante.



Contenu de la formation

- Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale.
- Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
- Mobiliser des connaissances pour mettre en oeuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable
- Mobiliser en vue de sa pratique professionnelle des connaissances scientifiques et techniques relatives à la forêt
- Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'exploitation forestière
- Maîtriser l'utilisation de la tronçonneuse dans le respect des règles de sécurité et d'environnement
- Réaliser l'abattage d'arbres dans le respect des règles de sécurité
- Effectuer des travaux de façonnage dans le respect des consignes et des règles de sécurité

UCARES :

- Initiation aux métiers de la scierie
- Initiation à la conduite d'engins

Parcours de formation individualisé

D'autres contenus peuvent être étudiés en fonction des projets des candidats.

Evaluation - Validation

La formation est composée de 10 unités capitalisables. Ces unités capitalisables correspondent à des capacités professionnelles. On distingue les 8 unités capitalisables nationales, décrites dans un référentiel national des 2 unités capitalisables locales.

Le stagiaire passe des unités, chaque unité acquise est valable pendant 5 ans. Le diplôme est obtenu lorsque toutes les UC ont été passées avec succès.

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen : 90 %

Atouts de la formation

- Initiation aux métiers de la scierie
- Initiation à la conduite d'engins
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail

Démarches d'inscription :

- Retrait des supports de présentation et du dossier de candidature auprès des services administratifs de l'établissement, ou sur notre site internet.
- Inscription éventuelle à une réunion d'information collective.

Le centre est habilité pour réaliser l'accueil des stagiaires tout au long de l'année. Des phases de réception de dossier, d'entretien et de tests sont fixées régulièrement.

Procédure de recrutement :

A réception du dossier de candidature ou après la réunion d'information, un entretien individuel et des tests sont proposés au demandeur-se. L'entretien et les tests ont pour but de s'assurer de l'adéquation de la formation avec la demande du candidat-e et d'évaluer ses compétences, ses potentialités et ses capacités acquises au terme de différentes expériences sociales, professionnelles et de formation.

L'entretien est réalisé par le responsable de formation. Cette procédure permet de fournir l'ensemble des éléments nécessaires à la décision de la commission de recrutement composée des services de la Région Normandie, de la Mission Locale, de Pôle Emploi (voire d'autres prescripteurs) et du centre de formation professionnelle continue.

Contact secrétariat :

📞 Tél. 02 35 95 97 04
✉ cfppa.fauville@educagri.fr

📍 1333 rue Bernard Thélu
Fauville en Caux
76640 Terres de Caux
🌐 www.naturapole.fr

naturapole.fr